CHAMBRINFO 28

Supplément au n° 1553 d'Horizons du 29 novembre 2019

WWW.EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR

Numéro 130

ÉDITO

Eric Thirouin,
Président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

Renouer un dialogue constructif #EntreVoisins

La première rencontre #EntreVoisins, organisée à Arrou le 18 novembre dernier a été saluée d'un franc succès.

Ils étaient plus de 100 agriculteurs et riverains à s'être déplacés pour échanger sur la réalité des pratiques agricoles, et notamment sur l'usage des produits phytosanitaires.

Ce succès renforce notre conviction d'aller à la rencontre des riverains pour leur expliquer notre métier,sans attendre les projets d'Arrêtés..

A travers la participation de l'ensemble des signataires de la Charte de Bon voisinage à ce débat, le soutien des Parlementaires mais aussi l'ambition de faire adhérer de nouveaux signataires), l'Eure-et-Loir montre une fois encore son dynamisme, sa volonté d'aller de l'avant et de construire ensemble son territoire de demain.

En multipliant ces rencontres, nous continuerons à favoriser un dialogue constructif et créerons, ensemble, un territoire où la bienveillance rassemble.

ACTUALITÉS

RENCONTRES « NOS VOISINS LES AGRICULTEURS » : C'EST PARTI !

Pour répondre aux problématiques de voisinage entre riverains et agriculteurs, les acteurs du territoire eurélien organisent une série de rencontres et de débats entre voisins avec pour objectif : apprendre à mieux se connaitre pour bien vivre ensemble !

Des incompréhensions entre riverains et agriculteurs sont récemment apparues dans les territoires ruraux, opposant perceptions et réalités des pratiques agricoles, notamment concernant l'utilisation de produits phytosanitaires aux abords des habitations.

Afin de recréer du lien et d'engager le dialogue autour de ce sujet, les acteurs du territoire (représentants de l'Etat, élus locaux, association de protection de la nature, organismes agricoles), dans le cadre des engagements pris dans la « Charte de bon voisinage » signée en Eure-et-Loir le 8 juillet dernier, ont décidé de s'unir et d'organiser plusieurs rencontres dans le département.

Première rencontre à Arrou

C'est à Arrou, dans le sud du département que le premier débat a eu lieu, lundi 18 novembre dernier.

Pour rythmer ces échanges, les signataires de la charte ont fait appel à Étienne Fourmont, agriculteur dans la Sarthe et youtubeur (« agri youtubeurre »), venu témoigner de l'évolution des pratiques et de son expérience.

Prochaines dates à retenir

Deux soirées sont d'ores et déjà programmées pour le mois de décembre :

- 5 décembre à 19 heures à Tremblay-les-Villages,
- 16 décembre à 19 heures à Epernon.

D'autres débats seront organisés en 2020...

CONTACT

Caroline Morice - Tél. 07.60.30.93.28
c.morice@eure-et-loir.chambagri.fr

SOMMAIRE

Gérez votre fertilisation azotée 2
Méthanisation : nouvelles opportunités 2
Changement des systèmes de cultures 3
Renouvellement des Certiphyto 3
Rejoignez les groupes de développement 4

> EN BREF

Déléguez la saisie informatique de vos interventions.

Vous notez vos interventions dans votre carnet de plaine et vous souhaitez informatiser votre traçabilité pour mieux contrôler vos pratiques ?
La Chambre d'agriculture vous propose le Pack Sérénité Cultures.
Ce service vous permet d'obtenir la plupart des documents réglementaires demandés au titre de la conditionnalité PAC : assolement, plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire.
Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à consulter notre site Internet dans la rubrique « piloter son exploitation/suivre mes parcelles/Eure et Loir ». Lancez-vous !

CONTACT

Équipe MesParcelles - Tél. 02.43.24.46.00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Manon Chappard intègre « l'équipe eau »

Depuis le 1er juillet 2019, Manon Chappard a intégré la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir en tant qu'animatrice agricole sur les aires d'alimentation de captages de Châteaudun et de Saint-Denis-les-Ponts.
Elle propose un accompagnement individuel ou collectif aux agriculteurs et travaille en tandem avec Audrey Bouvier, l'animatrice territoriale de ce secteur. Elle reprend ainsi le poste de Margaux Thirard, désormais en charge des essais agriculture biologique au sein de la Chambre.
Il s'agit du premier poste pour cette jeune diplômée de Montpellier SupAgro, originaire d'Illiers-Combray.

CONTACT

Manon Chappard
Tél. 02.37.24.45.47 – 06.82.75.88.37
m.chappard@eure-et-loir.chambagri.fr

Réunion technique agriculteurs : rendez-vous le 18 décembre après midi

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture organise, en collaboration avec Terres Inovia et Arvalis, une réunion technique destinée à l'ensemble des agriculteurs.
Au programme :
- Points d'actualités céréales et oléo-protéagineux,
- Préconisations pour la prochaine campagne.

Rendez-vous le 18 décembre à 14 heures à la Chambre d'agriculture à Chartres.

CONTACT

Véronique Perrault - Tél. 02.37.24.45.61
v.perrault@eure-et-loir.chambagri.fr

GÉREZ VOTRE FERTILISATION AZOTÉE AVEC LE CONSEIL NITRATES MOINS

La Chambre d'agriculture réalise chaque année un conseil sur plus de 4700 parcelles toutes cultures confondues. Validé chaque année par la mise en place d'essais, ce conseil vous permet d'atteindre votre objectif de rendement tout en respectant les normes de commercialisation.

En 2019, le reliquat moyen en blé précédent paille était de 59 kg d'azote minéral par hectare. Cette moyenne cache en réalité une forte disparité : 80% des valeurs se situaient dans une fourchette allant de 24 à 102 kg par hectare ! Il est donc dans votre intérêt de connaître la valeur réelle de votre parcelle pour calculer au plus juste votre dose et ne pas être dans une situation de sous ou de sur-fertilisation.

Pourquoi choisir Nitrates moins ?

Nitrates moins c'est :
- un conseil établi à partir de votre prélèvement de reliquat et interprété avec le logiciel Azofert® de l'INRA. Depuis cette année, ce logiciel est labellisé par le COMIFER : ce label garantit la conformité technique de l'outil aux principes du COMIFER pour le calcul de la dose prévisionnelle d'azote ;
- un conseil fiable depuis 25 ans, relu et validé par un conseiller de la Chambre d'agriculture avant son envoi ;
- un fractionnement adapté en fonction de la répartition de l'azote dans les horizons prélevés et de la dose totale ;
- un faible coût : 12 euros par horizon pour chaque parcelle, soit 36 euros pour une parcelle en sol profond.

Pour 5 parcelles analysées, seules 4 sont facturées !

A vos agendas :
- Rendez-vous les 21, 22 et 23 janvier avec un ramassage dans votre commune.
- Ramassage complémentaire les 24, 27 et 28 janvier à Dreux, Chartres, Miermaigne, Châteaudun et Cormainville.
- À partir du 29 janvier, dépôt à Chartres ou à Miermaigne.

** Comité Français d'Etude et de Développement de la Fertilisation Raisonnée.*

> BON À SAVOIR

Pour les parcelles en sol profond, le troisième niveau (60-90 cm) doit être pris en compte pour ne pas sous-estimer les fournitures du sol pour la culture. En 2019, le reliquat dans le 3e niveau représentait ainsi près de 25 unités d'azote. Pour rappel, les racines de blé peuvent atteindre 1 m de profondeur au stade épi 1 cm dans des structures de sol non dégradées, et sont donc en mesure de valoriser ces quantités d'azote.

CONTACT

Jean-Baptiste Gratecap - Tél. 02.37.24.46.68
jb.gratecap@eure-et-loir.chambagri.fr

MÉTHANISATION : NOUVELLES OPPORTUNITÉS

L'Eure-et-Loir est une zone agricole à fort potentiel pour le développement de la méthanisation. Cela représente aujourd'hui un enjeu important sur le département et ouvre de nouvelles opportunités pour les exploitations d'Eure-et-loir.

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret et GRDF, propose des réunions d'information pour les agriculteurs désirant créer des unités de méthanisation sur leur exploitation.

Qu'est-ce que la méthanisation ? Quel accompagnement de GRDF pour le raccordement au réseau de gaz ? Comment implanter des Cultures Intermédiaires à Vocation Energétiques (CIVE) ? Comment dimensionner son installation ? Quels intérêts financiers ? Autant de questions auxquelles ces événements permettront de répondre.

La méthanisation vous intéresse ? Retrouvez les dates des prochains évènements sur notre site Internet !
- 25 novembre, 18 heures : Universités du soir à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir sur les énergies renouvelables. GRDF réalisera un focus sur la méthanisation en agriculture et présentera les objectifs de production de gaz renouvelable d'ici 2050.
- 27 novembre, de 9 heures à 12h30 : matinée de conférences sur la méthanisation à la Cité de l'Agriculture d'Orléans (amphithéâtre Xavier Beulin).
- 13 décembre à Bourges : ateliers participatifs suivis de visites de méthaniseurs organisé par la Chambre d'agriculture Centre-Val de Loire.

CONTACT

Alexandra Joffrin - Tél. 02.37.24.46.26
a.joffrin@eure-et-loir.chambagri.fr

	5/12/2019	10/12/2019	17/12/2019	09/01/2020
9h30	**DIGNY** Ancien arsenal	**VOVES** Salle Silvia-Monfort	**CHATEAUDUN** Champs du possible	**ALLAINES** Salle Communale
13h30	**COURVILLE-SUR-EURE** Salle PANARD			
14h30		**ORGERES** - Maison de la vie associative	**CHATEAUDUN** Champs du possible	**AUNEAU BLEURY ST-SYMPHORIEN** Espace Dagron - Salle de réunion

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES SYSTÈMES DE CULTURE

Depuis le printemps 2016, accompagnés par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, douze agriculteurs diminuent l'utilisation des produits phytosanitaires : c'est le réseau de fermes DEPHY grandes cultures.

Au sein du groupe, chaque exploitant possède des objectifs personnels de réduction des produits phytosanitaires, basés sur le calcul de l'IFT. L'objectif moyen du réseau DEPHY Grandes cultures d'Eure-et-Loir est de - 17% sur 5 ans : certains agriculteurs ont déjà des IFT faibles voire nuls (agriculteurs en AB ou à 50% de la référence régionale) tandis que d'autres visent des réductions de -30 à -50% de leurs usages de produits phytosanitaires.

Pour permettre de réduire durablement l'IFT, les agriculteurs font évoluer l'ensemble de leur système de culture. Le premier levier mis en place est l'allongement des rotations : il permet de réduire la pression de tous les bio-agresseurs des cultures, d'éviter de conduire à des impasses agronomiques (et ne plus pouvoir récolter certaines cultures), de sécuriser ses sources de revenus et d'avoir une meilleure répartition de la charge de travail sur l'année.

Chaque agriculteur du groupe intègre ensuite d'autres leviers agronomiques ou des alternatives aux produits phytosanitaires. Par exemple : colza associé, mélanges variétaux (blé tendre et blé dur), désherbage mécanique, décalages des dates de semis, implantations de bandes mellifères, ...

L'accompagnement individuel et collectif, ainsi que les échanges entre les agriculteurs permettent aux exploitants de faire progresser leur système et d'atteindre leurs objectifs.

CONTACT

Aude PONTONNIER - Tél. 02.37.24.45.44
a.pontonnier@eure-et-loir.chambagri.fr

→ LE RÉSEAU DEPHY, C'EST QUOI ?

C'est un réseau national de plus de 3000 exploitations, avec plusieurs objectifs :

- **repérer les pratiques agronomiques durable**s en place sur ces exploitations : celles qui permettent de réduire l'usage des produits phytosanitaires dans un souci de triple performance : économique, environnementale et sociale.
- **accompagner les exploitants** dans la réduction d'usage des intrants en identifiant les freins et les leviers à l'introduction d'innovation.
- **communiquer et diffuser les références acquises** pour la mise en œuvre de systèmes de culture économes en intrants et économiquement performants.

RENOUVELLEMENT DES CERTIPHYTO

Soyez vigilant sur la procédure de renouvellement afin de bien respecter les délais. Les opérations de renouvellement doivent être faites entre le 3e et le 6e mois avant la date d'échéance (les services de l'administration ne vous avertiront pas de votre fin de validité). Si vous passez ce créneau, vous devrez refaire une formation complète pour obtenir à nouveau votre Certiphyto.

Afin d'organiser au mieux ces éléments, nous vous invitons à vous préinscrire sur nos prochaines actions qui se dérouleront à partir de janvier 2020.

Je réalise les traitements uniquement dans mon exploitation

Les premiers Certiphyto « exploitant agricole » arrivent en fin de validité en 2020. Dans la pratique, il est nécessaire d'établir son échéancier d'actions à partir de la date inscrite sur la carte Certiphyto et de choisir la modalité de renouvellement qui vous convient.

Vous avez le choix de réaliser :

- le module à distance de Vivea (après avoir suivi des formations labellisées), ou

- une journée de formation, ou
- faire un test QCM.

Je réalise des traitements en prestation de services

Si vous avez obtenu un Certiphyto pour effectuer de la prestation de services, soyez vigilant : ils ne sont valables que 5 ans. Pour le renouvellement, nous vous proposons uniquement le test QCM ainsi qu'un accompagnement pour sa préparation.

CONTACT

B. de Lacheisserie - Tél. : 02.37.24.45.42
b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

> EN BREF

Des aides à l'investissement pour vos projets ?

Vous avez un projet de modernisation (désherbage mécanique, aire de lavage/remplissage...), de diversification (mise en place de nouvelles productions...) voire même de vente directe (mise en place d'une chaîne de conditionnement, d'une boutique à la ferme...) sur votre exploitation ?
Pensez à contacter votre Chambre d'agriculture pour connaître les aides publiques qui peuvent être mobilisées pour vous aider à investir.
N'hésitez pas à nous faire part de votre projet !

CONTACT

Maud EVRARD - Tél. 02.37.24.46.52
m.evrard@eure-et-loir.chambagri.fr

16 décembre Universités du soir

La certification Haute valeur environnemental (HVE) sera le sujet de l'Université du soir qui se déroulera à Miermaigne de 14 heures à 16 heures. Elle abordera le cadre de mise en œuvre de cette certification (politique et technique) et présentera des situations concrètes de son application en exploitation d'élevage.

CONTACT

Universites-du-soir@eure-et-loir.chambagri.fr

Employeurs : c'est le moment de parler formation

La Chambre d'agriculture et l'ASA 28 (Association des salariés agricoles 28) programment sur début 2020 des formations pour les salariés agricoles. Employeurs : parlez-en à vos salariés !

- Certiphyto « décideur exploitation » : 11 et 12 février.
- PDT : techniques de culture et qualités : 11 février.
- Agronomie « raisonnement des interventions techniques et tours de plaine » / 5 demi-journées au printemps + 1 jour fin 2020 : 1er rendez-vous mi-février.
- GPS, agriculture de précision et électronique embarquée : février (1 jour).
- Pratique des soudures (arc, semi auto, chalumeau) : février (2 jours).
- Obtenir une habilitation électrique (en projet) : février (2 à 3 jours).
- Outils de l'agriculture connectée : février (1 jour).

CONTACT

Daniel Lazier - Tél. 02.37.24.45.64
d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

> EN BREF

> Formations MesParcelles

A vos agendas pour les formations MesParcelles !

Formation initiale (1 jour et demi) : Découverte de l'outil MesParcelles
- Mardi 3 décembre 2019 et mardi 10 décembre,
- Jeudi 9 janvier 2020 et mardi 14 janvier
- Mardi 4 février 2020 et vendredi 7 février.

Formations initiales mixtes (avec modules à distances):
- Mercredi 18 décembre 2019
- Mardi 25 février 2020

Formation Mise à jour et nouveautés (pour les abonnés):
- 4 et 13 décembre 2019 et 16 janvier 2020.

CONTACT

mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr
Tél. 02.37.24.46.00

> Innovation sur les exploitations

Le réseau des Villages by CA, la Chambre d'agriculture et la Ferme Digitale vous invitent à une conférence et des tables rondes sur l'innovation dans les exploitations agricoles. Rendez-vous le 5 décembre dès 9 heures au Campus Les Champs du Possible à Châteaudun.

CONTACT

Jérôme Damy - Tél. 02.37.24.45.23
j.damy@eure-et-loir.chambagri.fr

> La biodiversité de votre exploitation vous intéresse ?

Des protocoles d'observation existent pour observer simplement vers de terre, papillons, abeilles sauvages et invertébrés terrestres dans vos parcelles. Le réseau national de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité s'adresse aux agriculteurs qui souhaitent apprendre à connaître et reconnaître la « biodiversité utile » présente sur leurs parcelles. Pour en savoir plus, rendez-vous le 17 décembre à 14 heures à la Chambre d'agriculture à Chartres.

CONTACT

Lucille Guillomo - Tél. 02.37.24.45.76
l.guillomo@eure-et-loir.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR
horizons

Supplément réalisé par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir sous la responsabilité de Didier Agez.
Réalisation : Stéphanie Maisons
Directeur de publication : Agnès Laplanche
N° CPPAP 0119T84765
Crédit photos : CA 28 - Horizons. Photothèque Chambres d'agriculture
Imprimerie Chauveau Chartres

REJOIGNEZ LES GROUPES DE DÉVELOPPEMENT

Dans tout le département, des agriculteurs se retrouvent régulièrement pour s'informer, mettre en commun leurs savoir-faire et faire évoluer leurs pratiques. Ils font partie de groupes de développement auxquels ils adhèrent.

Question à François Vanier, Président de la FDGDA d'Eure-et-Loir
Quels sont pour vous les intérêts majeurs à faire partie d'un groupe de développement agricole ?

« Le groupe de développement, c'est avant tout des rencontres conviviales pour gagner en efficacité ! Les échanges sont basés sur la discussion d'itinéraires techniques, avec l'appui d'un conseiller de la Chambre d'agriculture. Cela permet d'avoir plusieurs points de vue sur des problématiques locales et de les confronter avec les essais du réseau de la Chambre d'agriculture et des instituts techniques. Au-delà de l'adaptation « au fil de la campagne » de nos interventions, ces discussions permettent aussi d'aborder des thématiques plus larges dans la gestion d'entreprise. Avoir un temps dédié à la rencontre des systèmes voisins ouvre à des réflexions stratégiques sur les systèmes de culture, les débouchés, les matériels ou la diversification des revenus.

Par les groupes de développement, nous pouvons bénéficier de formations ou de visites d'entreprises sur des thématiques que nous choisissons. Et nous avons accès à des documents techniques régulièrement mis à jour (flash hebdomadaire, un guide technique annuel par culture, des réunions thématiques sur les produits phytosanitaires...).

Avec ces deux points, les groupes de développement peuvent être considérés comme un véritable outil de formation continue pour ses adhérents.

Et c'est aussi par le groupe et l'appui technique de la Chambre d'agriculture que nous pouvons mettre en place des essais d'opportunité sur des thématiques innovantes. C'est un axe à développer sur des problématiques croissantes comme la gestion du désherbage.

Par le regroupement d'expériences au sein de groupes de développement, je suis convaincu que nous serons plus forts pour nous adapter aux évolutions de plus en plus rapides de notre métier. »

Appui technique
Votre conseiller à votre disposition tout au long de la campagne

+

Tours de plaine
Visites et conseils aux champs

+

Réunions techniques
Phytosanitaire...

+

Flash Grandes Cultures
Flash hebdomadaire avec préconisations fongicides et insecticides de la CA28

+

Résultats d'essais
Synthèse de plus de 80 essais CA28

+

Carré Cultures
Guide regroupant tous les conseils techniques et réglementaires de la CA28

+

Formations/visites diverses
selon les sujets d'actualités

+

Tarifs préférentiels
sur de nombreuses prestations CA28

> ADHÉRER À UN GROUPE DE DÉVELOPPEMENT VOUS PERMETTRA DE BÉNÉFICIER :

- de conseils indépendants et objectifs,
- d'échanges avec d'autres agriculteurs et des conseillers de terrain pour prendre les bonnes décisions pour votre exploitation ;
- d'informations régulières sur les évolutions parasitaires, réglementaires, les techniques innovantes...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer aux prochains tours de plaine (février) de votre secteur et découvrir les services associés !

CONTACT

Christelle Bercé - Tél. 02.37.24.45.51
c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr